



HAL
open science

Premières formes de conditionnel chez l'enfant

Aliyah Morgenstern, Christophe Parisse

► **To cite this version:**

Aliyah Morgenstern, Christophe Parisse. Premières formes de conditionnel chez l'enfant. *Faits de langues*, 2012, 40, pp.219-222. halshs-01350594

HAL Id: halshs-01350594

<https://shs.hal.science/halshs-01350594v1>

Submitted on 2 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Premières formes de conditionnel chez l'enfant

Aliyah Morgenstern & Christophe Parisse

1. ACQUISITION DU SYSTEME TEMPOREL CHEZ L'ENFANT

L'étude du développement des capacités linguistiques des enfants apporte un éclairage crucial sur les liens entre langage et cognition. Ces liens sont d'autant plus intéressants quand on travaille sur l'expression de la temporalité. Selon certains auteurs, le marquage des temps s'acquiert lentement et de manière graduelle chez l'enfant (Bronckart & Sinclair 1973 ; Ferreiro 1991 ; Smith 1980) en raison de la combinaison de sa complexité syntaxique, sémantique et cognitive. L'enfant serait tout d'abord incapable de se décentrer et ne parlerait que de la situation et des actions en cours. Les marqueurs temporels sont considérés d'après Reichenbach (1947) comme l'expression de la conscience des relations entre le moment de l'événement envisagé (*point of event*), le moment de la parole (*point of speech*) et le moment repère (*point of reference*). Selon Smith (1980), en raison de la complexité de ces relations, les enfants acquièrent très progressivement la capacité à marquer un décalage entre le moment de la parole et le moment de l'événement. Par ailleurs, l'enfant aurait moins l'occasion d'entendre parler d'évènements en rupture avec le moment d'énonciation que d'évènements présents et les formes temporelles référant au passé, au futur et au fictif seraient trop peu fréquentes dans le langage adressé à l'enfant pour qu'il puisse se les approprier de manière précoce (Tomasello 2003).

Morgenstern, Parisse et Sekali (2010) et Parisse et Morgenstern (2012) ont montré que les premières formes utilisées par les enfants du *Paris corpus* sont le présent, le participe passé et l'infinitif et que dans un deuxième temps (entre 2;01¹ et 2;11 selon les enfants), le système temporel s'enrichit : passé composé marquant l'antériorité, imparfait, futur périphrastique puis futur simple, et enfin subjonctif et conditionnel. Nous avons choisi ici d'étudier les premiers emplois du conditionnel et d'analyser les fonctions de ces formes en contexte dans nos corpus longitudinaux chez deux des enfants de notre corpus.

¹ L'âge des enfants est noté x;y : x = nombre d'années et y = nombre de mois.

2. ANALYSE DES CONDITIONNELS CHEZ MADELEINE ET ANAÉ DE 1;06 A 4;10

De 1;06 à 2;01 pour Madeleine et à 2;02 pour Anaé, les deux petites filles utilisent beaucoup de présents et quelques passés composés et futurs périphrastiques ou des combinaisons de modaux suivis de l'infinitif. Puis, les autres formes temporelles apparaissent, l'imparfait, le futur, puis le conditionnel (à 2;01 chez Madeleine, 2;04 chez Anaé). Entre deux et trois ans, les deux petites filles produisent quelques occurrences. Entre 3 ans et 4 ans, elles peuvent toutes les deux produire une série de conditionnels dans des situations précises (jusqu'à 35 pour Madeleine à 4;02 alors qu'elle met en place un jeu fictif dans lequel elle attribue des rôles à chaque participant). Mais l'apparition relativement précoce des formes peut masquer l'existence de quatre étapes s'échelonnant entre 2;01 et 4;10 : 1) une construction unique préférée assez fréquente ; 2) une diversification des formes ; 3) des marques d'hésitations et de construction de la morphologie conventionnelle ; 4) la maîtrise de différentes fonctions du conditionnel.

2.1. Des constructions préférées

La première forme de conditionnel utilisée par Madeleine est « je voudrais » avec la valeur d'« atténuation » décrite par Dendale et Tasmowski (2001). Comme on a pu le montrer dans différentes études sur le développement linguistique de Madeleine (Leroy, Morgenstern & Caët 2010 ; Morgenstern & Sekali 2009), la mise en place des règles de politesse est importante dans cette famille et cette forme est très présente dans le langage familial. Par exemple, quand Madeleine et sa mère jouent à la dinette (Madeleine 1;02), la mère lui dit « je voudrais un peu de gâteau » ou « je voudrais de l'eau ». Elle lui pose également des questions en « tu voudrais » (« qu'est-ce que tu voudrais ? », « est-ce que tu voudrais du gâteau ? »). Par ailleurs, la construction est enseignée de manière délibérée à l'enfant.

Chez Anaé le premier conditionnel utilisé est « on dirait » avec la valeur d'éventualité de la catégorisation de Dendale et Tasmowski (2001). On trouve beaucoup d'occurrences (58) de cette construction dans le langage entendu tout au long du corpus : « on dirait un robot non ? » ; « on dirait qu'elle fait une galipette » (Anaé 2;0). Chaque séance en contient quelques-unes. Cette forme a une valeur sémantico-pragmatique très précise parfois utilisée avec une mise en saillance en fin d'énoncé (« c'est encore tes frères qui ont rangé ta bibliothèque, on dirait. »). Il s'agit de la seule forme de conditionnel utilisée par Anaé entre 2;04 et 3;04. Cette forme lui permet de chercher à identifier un objet et de donner une représentation alternative comme dans l'exemple suivant :

Exemple 1 – Anaé 3;04

@sit : Anaé et sa mère lisent un livre qui représente des animaux.

*ANA: on dirait une [/] un zèbre.

*MER: ouais mais c'est un okapi. ça ressemble un petit peu à un zèbre.

La mère d'Anaé dans cet extrait reconnaît le travail de recherche identificatoire d'Anaé (« ouais ») puis souligne l'écart entre la mise en mots de la représentation d'Anaé et le nom du référent tel qu'elle peut l'identifier elle (« mais c'est un okapi ») tout en accordant une valeur de vérité à l'énoncé de sa fille (« ça ressemble un petit peu à un zèbre »). La construction « on dirait » permet de poser une éventualité qui n'est pas remise en cause. Il s'agit d'avancer un possible, de faire une suggestion en toute consensualité (marquée par le « on ») et d'ajuster la représentation proposée au référent.

Il est intéressant de voir que les premières formes de conditionnel produites par les deux enfants sont des constructions reprises à l'identique du langage de l'adulte et utilisées avec une fonction figée et dans les deux cas une valeur pragmatique identique à celle de l'adulte : la mise à distance d'une requête avec un effet d'atténuation et donc de politesse pour « je voudrais », la mise en place d'une suggestion consensuelle pour désigner des référents pour « on dirait ».

2.2. Diversification

Durant la période suivante qui arrive très vite pour Madeleine (2;04), et 12 mois plus tard pour Anaé (3;04), les formes vont se diversifier avec un certain nombre de verbes modaux en particulier. Madeleine produit des énoncés tels que « je devrais m'asseoir », « comme ça je pourrais... » et Anaé produit des énoncés au conditionnel plus variés « il faudrait l'appeler », « on pourrait mettre des ailes à moi » à 3;10 pour expliquer comment il lui serait possible de voler. Non seulement les lexèmes verbaux utilisés varient de plus en plus, mais le conditionnel prend véritablement pour fonction le fait de proposer une éventualité dans un plan fictif ou en décalage temporel. On trouve également des formes de discours rapporté :

Exemple 2 – Anaé 3;10

*ANA: <tu m' > [/] tu m'aides ! pa(r)ce+que tu as dit que tu m'aid(e)rais !

*MER: bah pourquoi [/] pourquoi i(l) faut qu(e) je t' aide ?

L'enfant repère son énoncé par rapport à un temps T (« tu as dit ») qui est en rupture par rapport au moment d'énonciation. Il s'agit d'une forme de futur dans le passé médiatisée par le fait de rapporter le discours de l'autre.

2.3. Marquages d'hésitations et de travail énonciatif

Cette période de diversification est suivie d'une petite période de tâtonnement autour de la production de la morphologie du conditionnel. L'enrichissement de connaissances et la pratique du conditionnel amènent les enfants à produire des formes nouvelles. Les deux petites filles opèrent un véritable travail de construction en ajoutant au lexème verbal des briques de morphologie parfois déformées, transformées sous l'effet de leur travail énonciatif. Il est intéressant de constater que Madeleine, qui produisait assez fréquemment des « je voudrais » en début de corpus dès 2;01, tâtonne à 3;03 et produit des énoncés où elle fait des auto-rectifications telles que « tu sais moi je voula, je voudra avoir un nouveau ça, je voudra avoir un nouveau et je voudrais ça. »

2.4. Maîtrise des formes et des fonctions

En fin de corpus, les deux petites filles ne produisent plus de formes non standards et sont capables d'utiliser la fonction de futur dans le passé, de construction d'un plan fictif (Madeleine 4;01 « si on mettait comme ça, on ferait un thé »), de poser des hypothèses pour des besoins argumentatifs (Anaé 4;04 « parce qui sinon, y aurait quelqu'un qui volerait » ou Madeleine 4;04 « si elle était brûlante la neige, ça ferait brûlant »). Madeleine produit même en fin de corpus du conditionnel passé : il s'agit d'un véritable contrefactuel pour revenir sur une mauvaise manipulation qu'elle a faite en jouant à relier de petits éléments avec une ficelle. Elle maîtrise donc des relations temporelles beaucoup plus complexes.

3. CONCLUSION

Le conditionnel, en dépit de faibles fréquences d'usage, se développe chez Anaé et Madeleine de la même façon que les autres formes temporelles, mais de manière plus tardive. Son acquisition débute presque un an après celle des premières formes verbales, mais à 4 ans, l'enfant produit autant de conditionnels que l'adulte avec lequel il est en interaction. Ce qui différencie le conditionnel des formes plus fréquentes est son usage. Les deux enfants l'utilisent au début avec une seule forme pour un seul verbe. Après une période de diversification et de production de formes standard, elles procèdent alors à des essais morphologiques, des tentatives plus créatrices avec de nouveaux lexèmes verbaux, moins souvent entendus et maniés. A la fin de notre corpus, le conditionnel est utilisé de manière diverse et productive, sans toutefois recouvrir tous les usages potentiels de la langue française adulte.

- Bronckart J.-P., and Sinclair, H. (1973). Time, tense and aspect. *Cognition*, 2: 107-130.
- Dendale P. et Tasmowski L. (éds), (2001). *Le conditionnel en français*, Université de Metz : Recherches linguistiques 25.
- Ferreiro, E. (1971). *Les relations temporelles dans le langage de l'enfant*. Genève: Droz.
- Leroy, M. Morgenstern, A., Caët, S. (2010). L'auto-rectification chez l'enfant: appropriation et internalisation. *La rectification*, ouvrage en hommage à Mary-Annick Morel. Ophrys, Paris.
- Morgenstern, A., Parisse, C., and Sekali, M. (2009). A la source du futur : premières formes verbales dans les productions spontanées de deux enfants français de 18 mois à 3 ans. *Faits de Langues: Le futur*, 33 :163-175.
- Morgenstern, A., Sekali, M. (2009). What can child language tell us about prepositions ? A contrastive corpus-based study of cognitive and social-pragmatic factors. *Studies in Language and Cognition*, Cambridge Scholars Publishing. Editors: Jordan Zlatev, Marlene Johansson Falck, Carita Lundmark and Mats André. P. 261-275.
- Parisse ,C. et Morgenstern, A. (2012). The unfolding of the verbal temporal system in French children's speech between 18 and 36 months. Numéro spécial sur *First language acquisition of French grammar* (éditeur Martine Sekali). *Journal of French Language Studies*, Vol 22, Issue 1. Cambridge: Cambridge University Press.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of symbolic logic*, Berkeley: University of California Press.
- Smith, C. S. (1980). The acquisition of Time Talk: relation between child and adult grammar. *Journal of Child Language*, 7: 263-278.
- Tomasello, M. (2003). *Constructing a language, a usage-based theory of language acquisition*, Cambridge, M.A.: Harvard University Press.